



Président : M. Imre HOLLAI (Hongrie).

POINT 35 DE L'ORDRE DU JOUR

Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais proposer que la liste des orateurs désirant prendre la parole sur ce point soit close lundi prochain, 8 novembre, à 11 heures.

Il en est ainsi décidé.

2. M. VO ANH TUAN (Viet Nam) : L'évolution de la situation en Asie du Sud-Est durant ces dernières années a mis chaque jour davantage en relief la nécessité et l'importance de l'examen approfondi par l'Assemblée générale de la question de la paix, de la stabilité et de la coopération dans cette région, en vue de déterminer les causes et de contribuer à la recherche des moyens pour mettre un terme aux souffrances des peuples de la région, en particulier de ceux des pays de l'Indochine, victimes des guerres d'agression qui se sont succédé pendant presque quatre décennies.

3. L'Asie du Sud-Est, connue pour son importance stratégique et ses richesses naturelles abondantes, était et reste toujours l'objet des convoitises des pays étrangers à la région. Le rétablissement rapide de la paix et de la stabilité s'impose donc comme une nécessité impérieuse, tant dans l'intérêt des peuples de l'Asie du Sud-Est que de celui de la paix et de la sécurité internationales. Cependant, si la communauté internationale est unanime à souligner une telle nécessité, elle a dû néanmoins constater qu'il existe encore des vues différentes quant à l'évaluation des causes fondamentales de la tension dans la région, et quant à la détermination des mesures à prendre pour remédier à cette situation.

4. Pour la Chine, les Etats-Unis d'Amérique et un certain nombre de pays, c'est la prétendue Question du Kampuchea qui est à l'origine de la tension en Asie du Sud-Est. Or, avant 1975, cette région avait-elle connu la paix et la stabilité ? Et pourquoi la paix et la stabilité n'y ont-elles pas régné au cours des années 1977 et 1978 ?

5. Pour d'autres pays, dont le Viet Nam, ce sont plutôt les forces hégémonistes et impérialistes qui, s'obstinant à subjuguer les trois pays de l'Indochine, à saboter la renaissance du peuple kampuchéen et à réinstaller les criminels de génocide au Kampuchea, sont directement responsables de l'état actuel de tension au sud-est de l'Asie. La divergence de vues

étant fondamentale, il importe naturellement de voir comment la résoudre.

6. A l'exception de la délégation chinoise, toutes les délégations qui sont intervenues dans les débats sur les points 3, b, et 20 de l'ordre du jour de la présente session se sont accordées pour écarter l'éventualité d'un règlement militaire et se sont nettement prononcées en faveur de la nécessité de poursuivre le dialogue et les négociations en vue d'aboutir à une solution acceptable pour toutes les parties directement concernées. La délégation vietnamienne se félicite de cette attitude encourageante et constructive. Certes, la recherche d'une telle solution n'est nullement aisée car, sans compter que la question à l'examen est en elle-même déjà très complexe, les forces extérieures à la région ne cessent de s'employer à mettre des bâtons dans les roues. Nous sommes cependant convaincus qu'avec la bonne volonté politique et la persévérance de tous les pays de la région et avec la contribution de toutes les forces éprises de paix et de justice, une solution appropriée viendrait certainement couronner nos efforts.

7. A cet égard, nous nous estimons bien fondés à être optimistes, et ce pour deux raisons essentielles. D'une part, les peuples de l'Asie du Sud-Est ont à défendre des intérêts fondamentaux et à long terme identiques. Si, dans le passé, ils ont lutté ensemble contre le joug colonial pour l'indépendance nationale, à l'heure actuelle, ils aspirent tous à vivre dans la paix et à joindre leurs efforts dans la lutte contre la pauvreté et pour un développement économique et social accéléré.

8. D'autre part, la pratique abonde en exemples encourageants dans lesquels beaucoup de pays se trouvant dans diverses régions, en Europe, en Afrique et en Amérique latine ont réussi à régler leurs différends par des moyens pacifiques. Pourquoi les pays de l'Asie du Sud-Est ne pourraient-ils pas faire de même ?

9. Lorsque les pays de l'Indochine, de concert avec d'autres pays, ont proposé l'inscription de ce point à l'ordre du jour de l'Assemblée générale, il ne manquait pas de voix pour qualifier cette initiative constructive de subterfuge visant à éluder la prétendue Question du Kampuchea. Ces voix se font entendre encore à l'heure actuelle, poursuivant leur campagne visant à dénaturer la réalité, induire l'opinion en erreur, semer la confusion entre le blanc et le noir, entre la sincérité et l'hypocrisie.

10. En fait, l'Asie du Sud-Est n'a pas connu la paix et la stabilité depuis le milieu des années 40 à cause des guerres d'agression successives menées par les militaristes, les colonialistes, les impérialistes et les expansionnistes hégémonistes. Les peuples du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea ont dû lutter durant des décennies consécutives pour vaincre les agres-

seurs, éliminant les facteurs externes qui engendraient la guerre et la tension dans la région. Ainsi, par leurs sacrifices immenses, les peuples des trois pays de l'Indochine ont apporté leur contribution inestimable à la cause de la paix et de la stabilité dans cette partie du globe. Pendant ce temps, certains pays s'étaient laissé entraîner par les Etats-Unis d'Amérique dans la guerre d'agression contre les trois pays de l'Indochine, envoyant même des troupes perpétrer des crimes au Viet Nam. Par la suite, ces mêmes pays se sont montrés indifférents devant l'agression chinoise contre le Viet Nam en 1979 et devant la grave menace que la Chine fait peser actuellement sur la sécurité du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea. Ce sont là des réalités historiques que nul, fût-il armé du sophisme le plus astucieux, ne saurait dénaturer.

11. Au lendemain de sa victoire historique en 1975, le Viet Nam était disposé à oublier le passé. Il tendait alors une main amicale aux pays qui ont participé à la guerre d'agression au Viet Nam. Il a pris l'initiative d'œuvrer à la normalisation des relations avec les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est [ANASE] en avançant sa politique en quatre points en tant que base pour le développement des relations de bon voisinage et de coopération avec ces derniers. Des échanges de visites entre des délégations de la République socialiste du Viet Nam et de la République démocratique populaire lao aux pays de l'ANASE et des délégations de ces pays au Viet Nam et au Laos ont abouti à des résultats initiaux encourageants.

12. Il était regrettable que, à peine étaient-elles sur le point de s'affirmer, la paix, la stabilité, l'amitié et la coopération dans l'Asie du Sud-Est furent vite sabotées, une fois de plus, par des facteurs externes à la région. Il s'agissait, cette fois-ci, des actes hostiles de la Chine, en collusion avec les Etats-Unis d'Amérique, vis-à-vis des trois pays de l'Indochine, actes qui culminaient avec l'agression chinoise contre le Viet Nam en février 1979. Encore une fois, un certain nombre de pays s'étaient laissé entraîner par les forces extérieures à la région dans le courant d'opposition contre le Viet Nam.

13. Heureusement, les pays de l'Indochine, quant à eux, se sont clairement rendu compte du nouveau danger qui les menace eux-mêmes et menace toute la région et ont refusé de faire le jeu de l'ennemi qui cherche à pousser les pays membres de l'ANASE à un affrontement avec les pays de l'Indochine et à maintenir la tension dans la région, dans l'espoir de pêcher en eaux troubles. Ainsi, nous n'avons ménagé aucun effort pour exhorter les pays de l'ANASE à entreprendre, de concert avec nous, des actes concrets visant à rétablir, le plus tôt possible, la paix et la stabilité dans la région. A chacune des six réunions de leurs ministres des affaires étrangères, les trois pays de l'Indochine ont avancé, l'une après l'autre, toute une série de propositions raisonnables et réalistes en vue de résoudre cette urgente question. L'année dernière, à la trente-sixième session de l'Assemblée générale, la République démocratique populaire lao a proposé, au nom des pays de l'Indochine, sept principes régissant les relations entre les deux groupes de pays de l'Indochine et de l'ANASE¹. Il est regrettable que, face à nos propositions, les pays membres de l'ANASE aient fait montre d'une attitude peu constructive, tout en se retranchant derrière des résolu-

tions erronées sur la prétendue situation au Kampuchea et la prétendue Conférence internationale sur le Kampuchea, que les pays de l'Indochine ont rejetées dans leur totalité.

14. Afin de sortir de l'impasse actuelle, la communauté internationale se doit d'apporter sa contribution à la recherche d'une solution acceptable pour toutes les parties. En Asie du Sud-Est existent bel et bien deux groupes de pays. Par conséquent, toute solution correcte devrait tenir compte des intérêts légitimes de chacun de ces deux groupes. A notre avis, une telle solution devrait se baser sur l'égalité, le respect mutuel, la non-imposition d'une partie sur l'autre et la non-intervention des forces extérieures à la région.

15. La Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, tenue à New Delhi, en février 1981, a avancé le cadre d'une solution globale pour toute la région de l'Asie du Sud-Est et a "instamment prié tous les Etats de la région d'entamer un dialogue conduisant au règlement de leurs différends et à l'établissement d'une stabilité et d'une paix durables dans la région, ainsi qu'à l'élimination d'ingérences ou de menaces d'intervention de puissances extérieures²".

16. Cet appel a été réitéré à la Réunion des ministres des affaires étrangères et des chefs de délégation des pays non alignés, tenue au Siège des Nations Unies au début du mois d'octobre dernier [Voir A/37/540, annexe].

17. Il est pertinent de souligner ici que le contenu et la formulation de cet appel étaient le résultat des négociations franches, laborieuses et constructives entre les pays de l'Indochine et les pays membres de l'ANASE qui sont membres du mouvement des pays non alignés. Il nous est permis d'en tirer la conclusion que lorsqu'il n'y a pas, et là où il n'y a pas, d'intervention de la part de la Chine et des Etats-Unis d'Amérique, les pays de l'Indochine et ceux de l'ANASE, animés de la bonne volonté nécessaire, sont parfaitement en mesure de résoudre eux-mêmes leurs divergences.

18. Concernant la question de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est, on se trouve maintenant placé devant l'alternative suivante : ou bien se cramponner à la solution unilatérale qu'un certain nombre de pays voudraient imposer et dont les conséquences seraient de rendre la situation encore plus tendue et plus complexe — une telle situation sera seulement dans l'intérêt de la Chine et des Etats-Unis d'Amérique; ou bien œuvrer d'un commun effort à la recherche d'une solution, dans l'esprit de la formule de New Delhi, pour éliminer graduellement les divergences, rétablir la paix et la stabilité, promouvoir l'amitié et la coopération fructueuse entre les pays de la région — une telle situation sera bénéfique à tous les pays de la région, la paix et la sécurité internationales s'en trouveront consolidées, et la Chine et les Etats-Unis d'Amérique seront les seuls à en pâtir.

19. La République socialiste du Viet Nam n'épargnera aucun effort pour apporter sa contribution à la réalisation de la deuxième éventualité susmentionnée, tout en se tenant prête à faire face à la première. Il convient, à cet égard, de dissiper toutes les illusions de ceux qui penseraient pouvoir, en maintenant l'affrontement, en exerçant la pression politique et

diplomatie et en pratiquant le blocus économique, mettre à genoux le Viet Nam et lui faire renoncer à sa juste cause. Nous avons, certes, de grandes difficultés économiques, difficultés dues essentiellement aux conséquences des guerres d'agression et engendrées par les menées hostiles des ennemis. Mais nous avons traversé les moments les plus ardues. A l'heure actuelle, la situation du Viet Nam est très bonne; celle des trois pays de l'Indochine est bien meilleure qu'à n'importe quelle autre période auparavant et la position de ces pays est plus que jamais consolidée.

20. Dans sa lettre, en date du 15 septembre 1982, adressée au nom des ministres des affaires étrangères des trois pays de l'Indochine aux Ministres des affaires étrangères des pays membres de l'ANASE [A/37/474, annexe I], le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao a donné des éclaircissements supplémentaires aux propositions avancées lors de la sixième Conférence des ministres des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, de la République populaire du Kampuchea et de la République socialiste du Viet Nam, tenue à Hô Chi Minh-Ville en juillet dernier [A/37/334, annexe]. Ces propositions sont entièrement conformes à l'esprit de l'appel de la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, à New Delhi, et constituent une nouvelle expression de la bonne volonté des pays de l'Indochine, désireux de promouvoir le dialogue et les négociations avec leurs partenaires en vue d'aplanir le plus tôt possible les divergences et de résoudre les questions qui préoccupent toutes les parties, sur la base des principes universellement reconnus, à savoir le respect réciproque des intérêts légitimes de chaque partie, l'égalité et l'accord mutuel, la non-imposition d'une partie sur l'autre et la non-intervention de l'extérieur.

21. Inspirées desdits principes, cette nouvelle série de propositions visent précisément à résoudre les différends existant entre les trois pays de l'Indochine et la Chine et à répondre aux préoccupations des pays membres de l'ANASE en général et de la Thaïlande en particulier. Ces propositions sont aussi de nature à faire sortir les Nations Unies de l'impasse actuelle en leur offrant la possibilité de jouer le rôle positif qui devrait être le leur dans la cause de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est.

22. En ce qui concerne la République populaire de Chine, mon pays désire sincèrement normaliser dans les meilleurs délais les relations entre les deux pays, car nous chérissons comme toujours les relations d'amitié traditionnelles qui unissent le peuple vietnamien au peuple chinois frère et nous considérons que cette normalisation des relations constitue un facteur essentiel de paix et de stabilité dans la région. Nous lançons un appel à la partie chinoise pour qu'elle s'assesse de nouveau à la table des négociations avec le Viet Nam afin de régler les problèmes pendants entre les deux pays et réponde positivement à la proposition des pays indochinois concernant la conclusion d'accords bilatéraux ou multilatéraux de coexistence pacifique avec le Viet Nam, le Laos et le Kampuchea.

23. Alors que les troupes chinoises continuent d'occuper illégalement plusieurs localités du territoire vietnamien, le Viet Nam ne pose pas comme condition préalable le retrait des troupes chinoises de

ces localités pour renouer les négociations entre la Chine et le Viet Nam. La Chine, par contre, exige le retrait total des troupes vietnamiennes du Kampuchea comme condition préalable pour la reprise des négociations. Il est évident qu'une telle attitude de la part de la Chine n'est qu'un prétexte pour éluder toute réponse aux propositions réalistes et raisonnables du Viet Nam. Cela fait ressortir au grand jour qui aspire sincèrement à la paix et à l'amitié et qui est responsable de la tension et de l'affrontement dans les relations entre le Viet Nam et la Chine.

24. Certains dirigeants chinois ont l'habitude d'affirmer que la Chine s'oppose à l'hégémonie, respecte l'indépendance et la souveraineté des autres pays, ne nourrit nullement de visées expansionnistes, n'occupe aucun pouce de terre d'autrui et n'a pas un seul soldat en territoire étranger. A les entendre ainsi, on ne peut s'abstenir de poser une série de questions. Pourquoi les cartes officielles de la Chine englobent-elles, entre autres, la majeure partie des territoires des pays de l'Asie du Sud-Est ? Qui continue à occuper illégalement, depuis le 17 février 1979, plusieurs portions du territoire vietnamien après s'être emparé par la force des armes de l'archipel vietnamien de Hoang Sa, en janvier 1974 ? Qui a massé 400 000 hommes de troupe chinois le long des frontières Viet Nam-Chine en déclenchant sans répit des activités de provocations armées et des opérations de commandos à l'intérieur du territoire vietnamien ? Qui recrute, entraîne et équipe des traîtres originaires du Viet Nam et du Laos ainsi que la clique de génocide polpotiste et consorts dans le but de saboter la reconstruction pacifique du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea et d'entreprendre des actes de subversion dans ces pays souverains ? La réalité est là pour démontrer avec éloquence que les palabres des dirigeants chinois sont bel et bien en contradiction flagrante avec leurs actes.

25. Des faits incontestables ne manquent pas pour démontrer que la menace chinoise existe réellement, que les préoccupations des pays de l'Indochine sont légitimes et bien fondées. Durant ces trois dernières années, des voix se sont cependant élevées pour demander le retrait total des troupes vietnamiennes du Kampuchea tout en passant sous silence cette menace sérieuse. Une telle attitude ne saurait être qualifiée autrement que comme la manifestation de la volonté de refuser délibérément aux trois pays indochinois l'exercice du droit de légitime défense que leur confère explicitement le droit international, d'encourager la politique expansionniste chinoise en Indochine et de se ranger du côté des agresseurs contre les victimes de l'agression. Ni l'éloquence des uns, ni les calomnies des autres ne sauraient cacher cette réalité incontestable.

26. Les pays indochinois comprennent bien le souci des pays membres de l'ANASE de voir toutes les troupes vietnamiennes quitter le Kampuchea. C'est pourquoi, bien que la menace chinoise reste toujours grave, la République socialiste du Viet Nam et la République populaire du Kampuchea ont fait le premier pas, en signe de bonne volonté, en décidant un retrait partiel et substantiel des troupes vietnamiennes du Kampuchea, en juillet de cette année. Le Ministre des affaires étrangères vietnamien, Nguyen Co Thach, qui vient de terminer sa visite en Indonésie, a déclaré à l'Agence France Presse qu'un nouveau retrait de

troupes vietnamiennes pourrait être envisagé au cas où l'autre partie réagirait positivement comme cela a été indiqué dans le communiqué de la Conférence des ministres des affaires étrangères des trois pays de l'Indochine en juillet dernier. Il convient de rappeler qu'à cette conférence, la République socialiste du Viet Nam et la République populaire du Kampuchea ont réaffirmé que les deux pays s'entendront sur le retrait total des troupes vietnamiennes du Kampuchea lorsque la menace chinoise aura disparu.

27. Avec la Thaïlande, pays ayant des frontières communes avec le Laos et le Kampuchea, les pays de l'Indochine ont à maintes reprises proposé la conclusion de traités de non-agression et de non-intervention dans les affaires intérieures réciproques. Cependant, la partie thaïlandaise s'y est dérobée à plusieurs reprises en déclarant qu'il n'y a pas de danger d'agression de la part du Viet Nam contre la Thaïlande. Récemment, la République populaire du Kampuchea a avancé une nouvelle proposition relative à la création d'une zone de sécurité le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande dans laquelle seules les forces armées de la République populaire du Kampuchea seront présentes sur la partie située en territoire kampuchéen et seules les forces armées du Royaume de Thaïlande seront présentes sur la partie située en territoire thaïlandais. Il s'agit là, à notre avis, d'une initiative raisonnable et réaliste qui tient compte à la fois des intérêts de la Thaïlande et de ceux du Kampuchea en matière de sécurité.

28. En ce qui concerne les relations bilatérales entre la République démocratique populaire lao et le Royaume de Thaïlande, ma délégation se félicite du fait que le Laos a toujours scrupuleusement respecté les dispositions du Communiqué conjoint lao-thai de 1979 faisant de la frontière entre les deux pays une frontière de paix, d'amitié et de coopération, en vue de promouvoir les rapports de bon voisinage entre les deux peuples. Nous aimerions voir la partie thaïlandaise adopter une attitude semblable.

29. En vue de discuter et de régler les problèmes régionaux, les pays de l'Indochine ont proposé, en juillet dernier, la convocation d'une conférence internationale sur l'Asie du Sud-Est, basée sur le principe selon lequel les problèmes régionaux doivent être débattus et résolus par les pays de la région, sans atteinte à la souveraineté de chacun ni ingérence dans les affaires intérieures réciproques, et également fondée sur les principes de l'égalité, du respect mutuel et de la non-imposition des vues d'une partie sur l'autre. Nous sommes disposés à entrer immédiatement en contact avec les pays membres de l'ANASE en vue de se mettre d'accord sur les formalités d'une telle conférence. Nous voudrions souligner ici que cette conférence ne sera convoquée qu'avec l'accord de tous les pays directement intéressés, c'est-à-dire les pays membres de l'ANASE et ceux de l'Indochine. Elle ne sera nullement une conférence unilatérale d'une partie en vue d'imposer son diktat à l'autre partie, comme c'était le cas de cette fameuse Conférence internationale sur le Kampuchea, réunie malgré la protestation énergique du principal intéressé qu'est la République populaire du Kampuchea.

30. Mon pays désire ardemment que la paix et la stabilité soient rétablies le plus tôt possible afin de permettre aux pays de l'Asie du Sud-Est de "déve-

lopper la coopération bilatérale et multilatérale dans les domaines économique, technico-scientifique, culturel, sportif et touristique... en vue de renforcer la compréhension et la confiance mutuelles, les relations d'amitié et de bon voisinage dans l'intérêt de l'œuvre d'édification de chaque pays selon ses conditions particulières", comme le stipule le mémorandum relatif aux principes régissant les relations de coexistence pacifique entre deux groupes de pays de l'Indochine et l'ANASE, proposés par les pays de l'Indochine lors de la trente-sixième session.

31. Nous sommes conscients qu'il reste pas mal de difficultés à aplanir sur la voie conduisant au rétablissement de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est, car ceux qui ont intérêt à maintenir la tension dans cette région ne sont pas encore prêts à renoncer à leurs manœuvres sournoises. Néanmoins, il est encourageant de constater que, tout au long de cette année, un climat de dialogue et de détente a commencé à s'instaurer dans les relations entre les pays de l'Indochine et ceux de l'ANASE grâce aux efforts communs des pays de la région comme de nombreux autres pays épris de paix dans le monde.

32. Paix, stabilité, amitié et coopération représentent une aspiration et une demande pressantes des peuples de la région. A notre avis, les propositions avancées par la Conférence des ministres des affaires étrangères des pays de l'Indochine, en juillet dernier, sont bien de nature à répondre positivement à cette demande légitime, car ces initiatives sont judicieuses, réalistes et tiennent compte des intérêts de tous les pays intéressés. Nous formulons donc l'espoir que nos propositions rencontreront une large compréhension de la part des pays membres de l'ANASE. Nous invitons sincèrement la communauté internationale à apporter sa contribution positive à cette cause commune ou, tout au moins, à s'abstenir de toute action de nature à détériorer la situation. Pour sa part, la République socialiste du Viet Nam, de concert avec les autres pays de l'Indochine, multipliera ses efforts pour que soient rétablies dans les meilleurs délais la paix et la stabilité dans la région, pour que soient réunies toutes les conditions permettant de développer les relations d'amitié et de coopération fructueuse et multiforme dans l'intérêt de chaque pays et de toute la région de l'Asie du Sud-Est, ainsi que dans celui de la paix et de la sécurité internationales.

33. M. NAGY (Hongrie) [*interprétation de l'anglais*] : En ce qui concerne la question de la paix, de la stabilité et de la coopération dans l'Asie du Sud-Est, la position de mon gouvernement est guidée par le principe selon lequel les différends susceptibles de surgir entre les membres de la communauté internationale doivent être réglés pacifiquement par la voie de négociations. Nous sommes fermement convaincus que les nations doivent coexister pacifiquement, quels que soient leurs systèmes sociaux et leurs divergences de vues sur des questions d'intérêt mutuel.

34. C'est particulièrement vrai en ce qui concerne la région de l'Asie du Sud-Est qui a été un foyer de tension et de guerres depuis plusieurs décennies et dont les peuples aspirent depuis longtemps à la paix et à la justice sociale. Cette région demeure encore éminemment instable et elle est en proie à des problèmes qui ont leur origine dans le passé de même que dans une récente évolution. Tout cela a des répercussions

très vastes sur la situation internationale dans son ensemble.

35. En évaluant de façon réaliste la situation en Asie du Sud-Est, on ne peut manquer de constater que, premièrement, il y a, à la base, deux groupes de pays dans la région et que les pays de chaque groupe partagent certaines valeurs communes et certains idéaux communs. Deuxièmement, un certain nombre de problèmes influent, de façon négative sur les relations entre les Etats de la région, y compris le problème du Kampuchea. Troisièmement, l'héritage commun de liens historiques et culturels, et les conditions économiques et géographiques font qu'il est non seulement souhaitable mais encore nécessaire au plus haut point qu'ils trouvent entre eux un terrain d'entente pour résoudre les questions en suspens.

36. Ma délégation est d'avis que, étant donné les éléments positifs favorisant un rapprochement et une compréhension naturels entre les Etats de l'Asie du Sud-Est, il faut également tenir compte des effets négatifs du retard dans la solution de problèmes qui se posent depuis longtemps et l'existence continue de questions en suspens, ce qui ne peut conduire qu'à l'approfondissement de la suspicion, à l'élargissement des affrontements et à la diminution des possibilités de résoudre les problèmes de la région par les pays de la région eux-mêmes, sans ingérence de l'extérieur.

37. Différents efforts ont été faits en vue du relâchement de la tension et afin d'aboutir à une solution mutuellement acceptable. Nous avons pris note avec satisfaction et appuyé de nombreuses activités et initiatives entreprises par les pays de l'Indochine. A cet égard, nous attachons une grande importance aux propositions présentées par le Viet Nam afin de normaliser ses relations avec la République populaire de Chine. Nous estimons également qu'il importe de tenir compte des récentes initiatives du Viet Nam vers les Etats-Unis, car une amélioration des relations américano-vietnamiennes serait un élément majeur dans l'édification de la paix et de la stabilité en Asie du Sud-Est.

38. Ma délégation ne manquera pas de se féliciter de toute idée constructive qui serait avancée et de toute action positive qui serait prise par les pays membres de l'ANASE. Je voudrais également souligner à cet égard l'importance de la proposition formelle faite par la République populaire de Mongolie tendant à tenir une conférence internationale des pays de l'Asie et de la région du Pacifique, afin de parvenir à un accord sur le non-recours à la force et la non-agression entre Etats participants³. La mise en œuvre de cette proposition contribuerait également sans aucun doute de manière positive à la solution des problèmes de l'Asie du Sud-Est.

39. La délégation hongroise est pleinement consciente des efforts très importants déployés par le Secrétaire général en vue de faciliter les contacts entre les parties intéressées et de rapprocher leurs positions respectives. Je voudrais souligner cependant que les activités de l'Organisation dans ce domaine sont pertinentes dans la mesure où elles reflètent une tentative commune des Etats Membres, et notamment de ceux qui sont directement intéressés et principalement concernés par la recherche d'une solution aux problèmes de l'Asie du Sud-Est. Les mesures fondées

sur les décisions de ce que l'on a appelé la Conférence internationale sur le Kampuchea adoptées en l'absence de la plupart des parties les plus intéressées ne peuvent nous conduire nulle part. En outre, ces décisions font le jeu de ceux qui s'efforcent de perpétuer la tension et l'incertitude dans la région et ramener le Kampuchea à son ancien régime de génocide.

40. Nous espérons sincèrement qu'il sera mis fin à cette insistance sur les conditions préalables inacceptables afin de ne pas empêcher la naissance d'un dialogue constructif entre les pays membres de l'ANASE et de l'Indochine. Quelle que soit l'importance de la contribution des Nations Unies, la naissance d'un dialogue, les contacts personnels et les échanges de vues entre les représentants de ces pays ne sauraient être remplacés par les efforts de l'Organisation.

41. Les pourparlers directs entre les parties intéressées sont précieux et irremplaçables étant donné qu'ils constituent un forum pour des négociations où toutes les questions préoccupant les participants peuvent être discutées d'une manière franche, constructive et efficace. En d'autres termes, les intérêts et aspirations légitimes de tout un chacun seraient respectés sur une base de réciprocité. Ce cadre offre la possibilité de comprendre de la meilleure façon possible la position et les préoccupations de l'autre partie sans essayer de placer certaines questions dans un monde imaginaire, en dehors du contexte de l'Asie du Sud-Est. Tel est le cas malheureusement de ce genre d'approche qui cherche à identifier les problèmes de l'Asie du Sud-Est avec les seules questions relatives au Kampuchea et de réduire les nombreux problèmes de la région à ce que l'on appelle la situation au Kampuchea. Au cours des quatre dernières années, il est devenu de plus en plus évident que cette question est artificiellement mise en évidence par ceux qui ne veulent pas que les tensions s'apaisent et que les perspectives d'un règlement se dessinent à l'horizon politique.

42. La description des causes de l'évolution au Kampuchea et la caractérisation des événements dans ce pays depuis que le régime de Pol Pot a été évincé font souvent l'objet de distorsions, de déclarations simplistes et d'affirmations erronées. Je ne veux pas m'appesantir sur cette question parce que ma délégation, à l'instar d'autres délégations, a déjà indiqué les divergences — le mot est encore trop faible — entre les réalisations positives de la République populaire du Kampuchea qui existe depuis près de quatre ans et ce que l'on peut appeler les résultats du régime de Pol Pot. Je voudrais rappeler cependant que de nombreuses délégations — et toutes ne reconnaissent pas le seul gouvernement légitime de Phnom Penh — n'ont cependant pu éviter d'évoquer l'horrible règne de la terreur imposé par le Gouvernement de Pol Pot au peuple khmer et ont parlé de manière objective de la renaissance du Kampuchea de même que des efforts du Gouvernement de Phnom Penh pour stabiliser et étayer la société humaine dans un pays laissé en ruines par le régime renversé.

43. La délégation hongroise estime que la seule voie réaliste vers la paix et la stabilité dans la région de l'Asie du Sud-Est est la reconnaissance des faits. Qu'il me soit permis d'ajouter que cela n'a rien à voir avec ce que l'on appelle l'acceptation du fait accompli imposé à la communauté mondiale. Cette recon-

naissance, à notre avis, revient à prendre dûment note des changements fondamentaux intervenus dans cette partie du monde. Cette reconnaissance peut revêtir diverses formes; elle peut être de droit ou de fait, mais ce qui importe pour nous tous c'est de se mettre au travail dès que possible en nous fondant sur certains faits essentiels et inéluctables de la vie qui, comme toujours, peuvent être du goût de certains et susciter l'aversion des autres.

44. Comme on le sait, la Hongrie entretient depuis longtemps des liens de coopération et d'amitié avec les pays de l'Indochine qui datent de la période de leur longue lutte héroïque pour se libérer de la domination coloniale, de l'agression étrangère et assurer le progrès social. Il est naturel, par conséquent, que mon pays suive de très près les efforts des pays de l'Indochine pour établir la paix et la sécurité dans leur région. Ce faisant, ces pays doivent de toute évidence oublier les souffrances et les dommages qui leur ont été infligés par certains de leurs voisins, surmonter la suspicion et même l'animosité qui résultent du rôle joué par certains de ces pays au cours de cette période.

45. Mon pays, qui avait vu poindre cette nouvelle ère de coopération dans la région avec beaucoup de satisfaction et d'espoir a été d'autant plus attristé de voir qu'ultérieurement cette tendance prometteuse était contrecarrée et arrêtée. C'est pour ces raisons que nous avons pris note avec beaucoup d'intérêt de la lettre, en date du 15 septembre 1982, adressée par le Vice-Président du Conseil des ministres et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao aux Ministres des affaires étrangères des pays membres de l'ANASE. Nous avons noté en particulier les mentions faites dans cette lettre de la reprise du dialogue et de la détente entre les pays de l'Asie du Sud-Est. Cette lettre, de même que les propositions de la Conférence des Ministres des affaires étrangères du Viet Nam, du Laos et du Kampuchea en juillet, représente une possibilité nouvelle susceptible de stimuler la recherche d'une solution mutuellement acceptable des problèmes de la région.

46. La Hongrie est géographiquement située loin de l'Asie du Sud-Est, mais en sa qualité de membre de la communauté internationale aspirant à la paix, elle demande aux Etats membres de l'ANASE — avec lesquels elle entretient des relations très fécondes — d'examiner attentivement les propositions concrètes et souples ainsi que les idées qui leur ont été présentées par la récente Conférence des trois pays de l'Indochine et qui sont développées dans la lettre précédemment citée du Ministre des affaires étrangères lao.

47. Dans son intervention, lors du débat général [15^e séance], le représentant de la République populaire démocratique lao a développé ces propositions. Elles sont fondées sur la reconnaissance des préoccupations et intérêts légitimes des deux groupes de pays de la région et sur l'idée selon laquelle les désaccords entre eux peuvent être réglés grâce au dialogue et aux négociations. A cette fin, la partie indochinoise a suggéré de convoquer une conférence internationale élargie avec la participation des Etats de l'ANASE et de l'Indochine, de même que d'un certain nombre d'autres pays intéressés de la région et au-delà de cette région.

48. Il est particulièrement pertinent de noter à cet égard que la reconnaissance de droit de la République populaire du Kampuchea ne constitue pas une condition préalable aux pourparlers et à la tenue de cette conférence et ne devrait pas entraver le progrès vers une solution négociée de tous les problèmes existants. Il importe également que le Viet Nam, le Laos et le Kampuchea accueillent avec satisfaction la contribution des Nations Unies à la paix et à la stabilité en Asie du Sud-Est; mais, et c'est compréhensible, tant que le soi-disant Kampuchea démocratique occupera illégitimement le siège de ce pays dans l'Organisation mondiale, les Nations Unies ne pourront jouer pleinement le rôle qui leur revient dans la région.

49. Il est regrettable aussi que jusqu'à présent les pays membres de l'ANASE n'aient pas répondu favorablement aux propositions indochinoises et aient exclusivement concentré leur attention sur les questions relatives au Kampuchea. Cependant, il est réconfortant de noter que malgré la complexité des questions intimement liées qui se posent dans cette région, c'est la diplomatie, et non pas les menaces et les rodontades, qui, à l'heure actuelle, semble présider à la recherche de la stabilité régionale. Ma délégation espère que cette tendance se maintiendra et se développera, à l'avenir, dans l'intérêt de la paix régionale et mondiale. En ce qui concerne la Hongrie, nous nous efforcerons dans la mesure de nos moyens de contribuer à favoriser une évolution positive des événements dans la région.

50. M. LÓPEZ del AMO (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : A la fin de la seconde guerre mondiale, le processus de décolonisation a pris un essor sans précédent, menant à l'indépendance des dizaines de peuples d'Afrique, d'Asie, du Pacifique Sud et des Antilles, et le nombre des Membres de l'Organisation des Nations Unies a, ainsi, triplé depuis les 37 années de son existence.

51. L'histoire des nations de l'Asie du Sud-Est est inséparable de ce processus de libération contemporain. En outre, certains de ces peuples qui ont dû récemment faire échouer les agressions militaires brutales de l'impérialisme et d'autres forces expansionnistes et hégémonistes, doivent encore, à l'heure actuelle, faire face à leur hostilité et consentir des sacrifices encore plus grands.

52. Les intérêts néocolonialistes continuent d'attiser le feu de la guerre entre pays voisins, d'exporter la déstabilisation et d'empêcher une coexistence fructueuse entre toutes les nations de la région. Il est impératif que les pays de la région trouvent les moyens de coexister sur une base mutuellement avantageuse, sans permettre que prévalent des intérêts qui leur sont étrangers.

53. Accepter la réalité du pluralisme politique des Etats de la région est une condition préalable pour aboutir à la paix et à la stabilité. Tous les pays en développement ont en commun les problèmes qui consistent à rattraper le retard hérité de siècles de domination coloniale et à s'acheminer vers le développement qui garantira à leurs peuples une vie honorable. A cette fin, il est nécessaire de remplacer l'affrontement par le dialogue, d'éliminer la méfiance, de jeter les bases de l'entente et d'une coopération avantageuse pour toutes les parties.

54. Dans une lettre, en date du 15 septembre dernier, le Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao a, au nom également des Ministres des affaires étrangères de la République populaire du Kampuchea et de la République socialiste du Viet Nam, présenté à ses collègues des pays membres de l'ANASE des propositions qui méritent un examen sérieux.

55. Aucune conférence internationale, en l'absence de l'une des parties, ne peut mener à une solution; elle ne peut qu'augmenter les difficultés sur la voie du règlement souhaitable. Une conférence internationale, à laquelle participeraient les cinq pays membres de l'ANASE, les trois pays de l'Indochine, la Birmanie, l'Inde, les cinq membres permanents du Conseil de sécurité, ainsi que le Secrétaire général — comme le propose le Ministre des affaires étrangères du Laos — pourrait ouvrir la voie à des solutions réelles.

56. Comme le Ministre des affaires étrangères lao l'a signalé dans sa lettre, le dialogue et la négociation fondés sur le respect mutuel des intérêts légitimes de tous, l'égalité et l'accord mutuel, sans aucune imposition et sans ingérence de l'extérieur, peuvent transformer en réalité la juste aspiration à faire de l'Asie du Sud-Est une zone de paix, de stabilité et de coopération. En ce sens, les Ministres des affaires étrangères des pays non alignés, réunis à New York en octobre dernier, ont prié instamment tous les Etats de la région d'entamer un dialogue qui mène à un règlement de leurs différends et à l'établissement d'une paix durable et de la stabilité dans la région, ainsi qu'à l'élimination de l'ingérence extérieure et des menaces d'intervention de puissances étrangères.

57. S'engager dans cette voie répondrait aux intérêts de tous les Etats de la région et contribuerait à la paix et à la sécurité internationales. Ma délégation est certaine que les peuples de l'Asie du Sud-Est sauront, ensemble, remporter cette belle bataille.

58. M. TSVETKOV (Bulgarie) : La délégation de la République populaire de Bulgarie attache une grande importance à la discussion du point 35 de l'ordre du jour, intitulé "Question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est". Comme on le sait, cette question a été inscrite pour la première fois à l'ordre du jour de l'Assemblée générale lors de sa trente-cinquième session à l'initiative de la République socialiste du Viet Nam, appuyée par plusieurs pays non alignés et pays socialistes, dont la Bulgarie.

59. Cependant, force nous est de constater avec une profonde préoccupation que, cette année encore, la situation en Asie du Sud-Est continue d'être compliquée et dangereuse. La cause principale en est la stratégie à long terme des forces qui visent à créer un foyer permanent de tension dans la région, à faire obstacle par tous les moyens à l'instauration de relations de bon voisinage, à s'ingérer dans les affaires intérieures des différents pays en vue d'établir leur supériorité dans cette partie du monde. Ces forces cherchent ainsi à discréditer et à isoler les trois pays de l'Indochine et à les opposer à ceux de l'ANASE en empêchant par tous les moyens la normalisation des relations entre eux.

60. C'est justement cette politique et ces agissements qui constituent la cause véritable de l'aggravation de la situation en Asie du Sud-Est, et non pas la situation

au Kampuchea, comme on s'emploie à le prouver. De pareilles tentatives sont dues, évidemment, au refus de certains pays d'accepter les profondes transformations socio-économiques qui sont intervenues dans ce pays et de reconnaître que le processus de rétablissement et de renforcement des structures politiques en République populaire du Kampuchea est irréversible.

61. La République populaire du Kampuchea a déjà choisi sa voie et aucune manigance politique ni facteur extérieur ne sauraient changer ses destinées. Tout acte, faisant fi de la volonté du peuple kampuchéen et de son seul représentant légitime — le gouvernement de la République populaire du Kampuchea — constitue non seulement une ingérence inadmissible dans les affaires intérieures du Kampuchea libre, indépendant et souverain, mais va à l'encontre des intérêts réels de tous les peuples de l'Asie du Sud-Est et constitue une menace pour la paix et la sécurité internationales.

62. Dans le contexte de la situation internationale dangereuse qui prévaut actuellement, la question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est revêt une importance toute particulière. Partant de cette conviction, la délégation bulgare estime que l'unique voie juste, raisonnable et réaliste en vue de la solution des problèmes en Asie du Sud-Est, c'est l'instauration progressive d'un climat de confiance et de coopération entre tous les pays de la région par des négociations fondées sur les principes de l'égalité, de la coexistence pacifique, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et le respect mutuel des intérêts légitimes de chaque Etat. D'autre part, nous voudrions souligner que l'amitié, la solidarité et la coopération multiforme entre les trois pays de l'Indochine, fondées sur la longue lutte commune de libération nationale, ainsi que leur politique extérieure de paix, constituent un facteur important pour la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est.

63. La République populaire de Bulgarie apprécie hautement les efforts constants et inlassables de ces pays et leurs propositions constructives en vue de la normalisation de la situation dans la région et la transformation de celle-ci en une zone de paix, de stabilité et de coopération. Parmi les nouvelles manifestations de la politique consécutrice de paix de la République socialiste du Viet Nam, de la République populaire démocratique lao et de la République populaire du Kampuchea, de leur approche réaliste et constructive et de leur aspiration à la normalisation de la situation en Asie du Sud-Est, il convient de signaler les initiatives du mois de juillet de cette année des Ministres des affaires étrangères des trois pays de l'Indochine ainsi que la lettre, en date du 15 septembre dernier, adressée par le Ministre des affaires étrangères de la République populaire démocratique lao aux pays membres de l'ANASE.

64. A notre avis, ces nouvelles initiatives sont pleinement conformes aux réalités politiques existantes en Asie du Sud-Est, aux buts et aux principes de la Charte des Nations Unies ainsi qu'aux intérêts vitaux des pays de la région. Elles visent l'instauration d'une paix durable, la compréhension mutuelle, la confiance et la coopération avec tous les pays de l'Asie du Sud-Est. Cependant, pour que la situation dans cette partie du monde puisse être normalisée et pour que ces propositions soient mises en œuvre, il est

nécessaire, avant tout, d'éliminer la cause principale de la tension et de l'affrontement dans la région, à savoir l'ingérence des forces impérialistes et hégémonistes. Une expression de l'aspiration sincère de la République populaire du Kampuchea et de la République socialiste du Viet Nam à une solution des problèmes, c'est la déclaration faite par les deux pays de leur disponibilité de procéder à un retrait des troupes vietnamiennes du Kampuchea dès que le danger d'une ingérence extérieure sera écarté.

65. De l'avis de la délégation bulgare, une perspective viable en vue de la normalisation de la situation en Asie du Sud-Est et de la transformation de cette région en une zone de paix, de stabilité et de coopération c'est la proposition particulièrement importante des trois pays de l'Indochine pour la convocation d'une conférence internationale consacrée à l'examen des problèmes de l'Asie du Sud-Est avec la participation des pays de l'Indochine, de l'ANASE, de la Birmanie, de l'Inde, ainsi que des cinq Etats participants aux conférences internationales sur l'Indochine, à savoir l'Union soviétique, les Etats-Unis, la Chine, la France et le Royaume-Uni. Cette nouvelle proposition importante des trois pays de l'Indochine est une expression de leur bonne volonté et de leur désir de tenir un dialogue sincère et franc en vue de la normalisation de la situation dans cette partie du monde.

66. Ces propositions suscitent de l'optimisme et de l'assurance puisqu'elles partent de la conviction que les pays de l'Indochine et de l'ANASE n'ont pas de raisons objectives de se confronter, et que la méfiance et l'hostilité provoquant des litiges et des conflits sont le résultat des intrigues de forces extérieures qui, délibérément et dans l'intérêt de leurs desseins, aggravent la situation dans la région. C'est la raison pour laquelle la délégation bulgare estime que l'unique voie constructive vers la normalisation de la situation dans cette région du monde, c'est l'élimination de l'ingérence extérieure et l'instauration du dialogue entre les pays de l'Indochine et ceux de l'ANASE.

67. De l'avis de la délégation bulgare, les consultations et les contacts bilatéraux qui se poursuivent entre les pays de l'Asie du Sud-Est sont encourageants et méritent le plein appui de la communauté internationale et de l'Organisation car ils offrent des possibilités prometteuses pour résoudre les problèmes de la région dans l'intérêt de la paix, de la stabilité et de la coopération internationale.

68. M. KASEMSRI (Thaïlande) [*interprétation de l'anglais*] : La question intitulée "Question de la paix, stabilité et coopération dans l'Asie du Sud-Est" figure depuis deux ans à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Et chaque année, les représentants de l'ANASE aux Nations Unies se réunissent pour tenir des consultations officielles sur cette question avec leurs homologues vietnamiens et laotiens. Le point de vue de l'ANASE, qui est celui de la grande majorité des Membres des Nations Unies qui ont adopté la résolution 37/6, est qu'un règlement politique complet du problème du Kampuchea doit tout d'abord être trouvé dans le cadre de la Déclaration de la Conférence internationale sur le Kampuchea⁴ et des résolutions de l'Assemblée générale afin d'éliminer la cause profonde des tensions et ouvrir la voie à des efforts renouvelés pour établir une zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est.

69. Ce point de vue est fondé sur le fait que la paix, la stabilité et la coopération dans cette région ont été rompues par la situation au Kampuchea par suite de l'invasion et de l'occupation étrangères de ce pays indépendant non aligné. Tant que le peuple du Kampuchea ne pourra pas exercer son droit légitime à l'autodétermination, sans occupation et coercition étrangères, les perspectives de restauration de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est resteront quelque peu sombres et éloignées. Il est donc ironique que les pays qui demandent l'examen de cette question continuent de s'abstenir de prendre les mesures susceptibles d'améliorer les perspectives et de faire de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est une heureuse réalité. Il est regrettable que ces pays ne soient pas prêts à admettre que la situation au Kampuchea a été et continue d'être un obstacle aux aspirations de paix, de stabilité et de coopération en Asie du Sud-Est qu'ils professent. Ils continuent, au contraire, à prétendre obstinément qu'il n'existe pas de "problème kampuchéen". Cette attitude est contraire à la réalité et à l'opinion réfléchie de l'écrasante majorité de la communauté internationale.

70. Alors que l'on a fait référence, dans des déclarations précédentes, à la prétendue République populaire du Kampuchea, il me suffit de rappeler que le vote récent qui est intervenu sur la question de la vérification des pouvoirs indique à quel point cette nomenclature est inexistante.

71. Etant donné que l'Assemblée générale a déjà eu un débat extensif sur la situation au Kampuchea il y a quelques jours seulement et qu'une résolution a été adoptée à une plus large majorité que les années précédentes, je n'ai pas l'intention de développer en détail la position de la Thaïlande sur cette question, pas plus que les différentes propositions faites par certains pays. Qu'il me suffise de dire que la Thaïlande et les autres pays membres de l'ANASE sont fermement convaincus que le retrait total des forces étrangères du Kampuchea et le droit du peuple kampuchéen de déterminer librement son propre avenir constituent les éléments vitaux de la solution politique complète que nous recherchons au problème kampuchéen. Le cadre d'un tel règlement se trouve déjà contenu dans la Déclaration de la Conférence internationale sur le Kampuchea et la porte reste largement ouverte pour que la partie directement intéressée se joigne à ce processus pacifique, ainsi que les autres pays qui ne l'ont pas encore fait. Ma délégation croit sincèrement que la restauration de la nation kampuchéenne dans sa souveraineté, son indépendance, son intégrité territoriale et sa dignité est de première importance pour la région de l'Asie du Sud-Est et pour le monde dans son ensemble.

72. L'essentiel de l'argument avancé par certains pays sur cette question est que la région devrait oublier la situation au Kampuchea et prendre des mesures propres à rétablir les conditions qu'ils ont eux-mêmes laissées en suspens. C'est presque un truisme mécanique que de dire que si le monde pouvait oublier le problème kampuchéen, et peut-être d'autres problèmes semblables dans le monde, tout reviendrait à la normale et que l'on pourrait déployer d'autres efforts sans entrave en dépit des principes et des réalités. Cependant, nous voyons la situation de façon différente. L'intervention étrangère armée et l'occupation

illégal persistante du Kampuchea ont sérieusement ébranlé les fondations de la confiance mutuelle qui est nécessaire à de meilleures relations entre les pays de l'Asie du Sud-Est, et à une atmosphère de bon voisinage.

73. Les mesures prises par la puissance d'occupation à l'égard du Kampuchea ont également renforcé la rivalité entre les grandes puissances et souligné leur rôle dans la région. La situation actuelle est donc clairement en contradiction avec le concept de zone de paix, de liberté et de neutralité en Asie du Sud-Est élaboré par l'ANASE. Les pays membres de l'ANASE, dont la Thaïlande, sont fermement convaincus qu'afin d'instaurer la paix et la stabilité dans la région et donc de contribuer à l'établissement d'une zone de paix, il est nécessaire qu'un règlement politique complet soit trouvé au problème kampuchéen. Si les pays de la région souhaitent véritablement créer les conditions d'une paix et d'une stabilité durables dans la région, ma délégation croit sincèrement que le cadre des Nations Unies offre la garantie la plus efficace à une solution durable, en particulier pour la situation au Kampuchea. Pour sa part, ma délégation continuera d'explorer les voies et moyens, y compris le dialogue constructif, susceptibles de nous rapprocher d'une solution juste et durable du problème kampuchéen, conformément aux résolutions pertinentes des Nations Unies.

74. M. NATORF (Pologne) [*interprétation de l'anglais*] : L'Assemblée générale discute pour la troisième année consécutive la question de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est, qui a été inscrite à l'ordre du jour sur l'initiative des trois Etats de l'Indochine qui ont fait des propositions constructives visant à améliorer les relations entre les deux groupes de pays de cette région, à rétablir la confiance mutuelle et à y restaurer la paix et la stabilité.

75. La bonne volonté des pays de l'Indochine s'est manifestée à plus d'une reprise au cours des années qui se sont écoulées. Cette bonne volonté se retrouve notamment dans les propositions qu'ils ont faites et les initiatives importantes qu'ils ont présentées en 1981 et cette année. Partant d'une analyse et d'une évaluation profondes de la situation complexe, ces propositions sont pleinement conformes aux réalités de l'Asie du Sud-Est. Elles soulignent le fait que tous les problèmes de l'Asie du Sud-Est doivent être résolus par les pays de la région par la voie de la négociation et sans imposer des conditions préalables, en se fondant sur le respect mutuel de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chacun, sur l'égalité et le respect des intérêts légitimes, sans chercher à imposer le point de vue d'une partie à une autre et sans ingérence extérieure. Ils soulignent qu'il est possible de créer un climat favorable à l'élimination progressive des divergences, à l'amélioration des relations mutuelles et au rétablissement progressif de la paix et de la stabilité dans la région.

76. Les propositions formulées par les Ministres des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao, de la République populaire du Kampuchea et de la République socialiste du Viet Nam, en janvier⁵ et en juin 1981⁶, concernant la création d'une zone de paix, de stabilité et de coopération dans la région ont été complétées par les nouvelles propositions présentées cette année, au nom des Ministres des

affaires étrangères de ces trois Etats, dans la lettre, en date du 15 septembre 1982, adressée par le Vice-Président du Conseil des ministres, Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao aux Ministres des affaires étrangères des cinq Etats membres de l'ANASE [A/37/477, annexe I].

77. Les propositions contenues dans cette lettre visent à relâcher les tensions existantes. Elles témoignent très fermement et très clairement des intentions pacifiques et de la volonté des trois Etats de l'Indochine de développer des relations de bon voisinage avec les pays membres de l'ANASE. A cet égard, ils se disent disposés à signer des traités bilatéraux de coexistence pacifique avec la République populaire de Chine et à tenir compte des préoccupations des pays membres de l'ANASE. De même, une nouvelle proposition tendant à créer une zone de sécurité le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande et prévoyant le retrait de cette zone des forces qui n'appartiennent ni à la Thaïlande ni à la République populaire du Kampuchea démontre de façon évidente les efforts inlassables que déploient les pays de l'Indochine pour trouver des moyens constructifs répondant aux aspirations de leurs voisins. Cela prouve que ces Etats ne visent aucunement à sauvegarder leurs propres intérêts au détriment de ceux d'autres pays membres de l'ANASE.

78. D'une part, le désir véritable des Etats de l'Indochine a suscité de nombreuses réactions positives aux Nations Unies. D'autre part, cependant, certaines réactions ont montré à l'évidence qu'il existe des forces qui estiment que la voie du dialogue ne répond pas à leurs sinistres objectifs. Nous n'avons pas d'illusions à cet égard. Il y a des forces pour lesquelles la promotion de la destruction, du conflit, de la violation de l'intégrité territoriale, de l'agression, de l'ingérence dans les affaires intérieures des autres pays, la création de tensions, constituent les moyens les meilleurs de satisfaire leurs propres intérêts stratégiques au détriment des peuples de la région ainsi que de renforcer leur position militaire globale et acquérir la supériorité militaire.

79. Le complexe militaire et industriel des Etats-Unis, ne voulant pas accepter les pertes qu'il a subies il n'y a pas si longtemps, est à nouveau à l'œuvre pour rétablir ses positions en Asie du Sud-Est. Dans cette pensée, il y a des forces qui, comptant sur l'efficacité des prétendues menaces posées par les pays de l'Indochine et sur l'écran de fumée qu'elles dressent pour dissimuler leurs activités, incitent les pays de la région à l'affrontement.

80. Or l'affrontement ne conduit qu'à l'impasse, il n'est pas nécessaire d'insister sur ce point. Les affrontements ne peuvent que prolonger les souffrances et exacerber les tensions dans les relations entre les pays intéressés. Ils ne font qu'ajouter aux éléments susceptibles de transformer la région tout entière en un foyer permanent de conflits, créant ainsi une menace à la paix et à la sécurité du monde.

81. La politique d'ingérence dans les affaires intérieures des trois Etats indochinois ne favorise pas le développement des tendances à la paix et à l'accord. Les causes tristement célèbres de cette ingérence remontent à la période de la guerre d'Indochine; elles devraient être éliminées dans l'intérêt de tous les pays

de la région, car on ne saurait considérer que comme une menace à la paix, à l'amitié et à la coopération dans la région la politique qui consiste à tolérer la présence des vestiges des bandes de Pol Pot sur son propre territoire, à les armer et à les inciter à mener des activités militaires contre la République populaire du Kampuchea, ainsi qu'à perpétrer des opérations de sabotage et de subversion contre la République socialiste du Viet Nam et la République démocratique populaire lao. Nous ne pouvons considérer que comme nuisibles certaines déclarations faisant état de l'ouverture de nouvelles voies pour la fourniture d'armes et de munitions aux bandes terroristes. Il s'agit là simplement d'une politique dangereuse et à courte vue.

82. La Pologne est et a toujours été en faveur de la paix, de la stabilité et la coopération en Asie du Sud-Est. Nous avons appuyé, de manière constante, une approche visant au règlement pacifique des problèmes existant dans la région. Nous avons toujours adopté une attitude constructive et préconisé des entretiens et des négociations entre pays intéressés.

83. Notre position en ce qui concerne l'élaboration de solutions constructives susceptibles de favoriser la paix et le progrès dans les relations entre les Etats de la région a toujours été fondée sur les principes intangibles de notre politique étrangère. Elle découle également de notre expérience, de notre compréhension et de notre connaissance des problèmes de la région. Cette position découle de notre participation active, depuis des années, aux efforts de paix en Indochine, la Pologne ayant été, par deux fois, membre de la Commission internationale de surveillance et de contrôle au Viet Nam. Cette position repose en outre sur nos liens fraternels et amicaux avec les trois Etats d'Indochine, liens que nous avons forgés à la suite de la victoire qui a suivi leur lutte pour l'indépendance. C'est pourquoi, pour notre part, nous avons toujours estimé que le seul moyen d'aboutir aux nobles objectifs de paix, de stabilité et de coopération en Asie du Sud-Est réside dans la négociation entre les pays directement intéressés de la région, fondée sur les principes d'égalité et sans ingérence aucune de l'extérieur.

84. A notre avis, la reconnaissance des réalités de la situation, notamment au Kampuchea, de même que dans les autres Etats de l'Indochine et l'arrêt de l'ingérence dans leurs affaires intérieures est une des prémisses fondamentales pour établir une paix durable et développer une coopération constructive entre les pays de la région.

85. Depuis des décennies, l'Asie du Sud-Est a connu guerres et conflits. Depuis des décennies, les peuples de la région ont été hantés par la guerre qui leur a imposé d'immenses souffrances humaines. Le moment est maintenant venu de répondre positivement aux propositions réalistes et impartiales des trois Etats de l'Indochine. Les Nations Unies peuvent jouer un rôle constructif dans ce processus. C'est leur obligation morale en vertu de la Charte. Les Nations Unies peuvent et doivent, dans toute la mesure possible, faciliter et favoriser un dialogue efficace dans un esprit de réalisme et de bonne volonté pour aboutir à une paix authentique et durable. Une coopération fructueuse et mutuellement avantageuse et la stabilité en Asie du Sud-Est seront une contribution à la paix

et à la coopération internationales dans le monde dans son ensemble.

86. M. NISIBORI (Japon) [*interprétation de l'anglais*] : Je voudrais déclarer dès l'abord que, de l'avis de ma délégation, il pourrait être utile que l'Assemblée générale aborde enfin et étudie de manière approfondie le point 35 de l'ordre du jour. Cependant, auparavant, un problème fondamental demeure qui, chacun de nous dans cette Assemblée le sait bien, doit être résolu. Je pense, bien entendu, au problème du Kampuchea, élément majeur de déstabilisation qui affecte non seulement l'Asie du Sud-Est, mais la communauté internationale tout entière. Comme je l'ai souligné le mois dernier, lorsque nous avons discuté de la situation au Kampuchea [*45^e séance*], l'élément central, dans le problème du Kampuchea, est la présence militaire étrangère continue dans ce pays, le résultat étant que le peuple kampuchéen se voit refuser son droit à l'autodétermination.

87. Comme le Japon l'a souligné en maintes occasions, une paix et une sécurité durables en Asie du Sud-Est ne pourront jamais être réalisées à moins qu'un règlement politique global au problème du Kampuchea ne soit trouvé. De l'avis de ma délégation, si nous ne reconnaissons pas que le problème du Kampuchea est l'élément central de l'établissement de la paix, de la stabilité et de la coopération en Asie du Sud-Est, nos discussions seront totalement dénuées de fondement et ne seront que perte de temps et gaspillage d'énergie.

88. A cet égard, il convient de rappeler que les Nations Unies jouent un rôle significatif dans les efforts faits pour résoudre le problème du Kampuchea. A cette session, comme au cours de sessions antérieures, l'Assemblée générale a adopté à une majorité écrasante une résolution demandant le retrait de toutes les troupes étrangères du Kampuchea ainsi que le droit pour le peuple de ce pays de déterminer son propre destin. Ce sont là les éléments essentiels de toute solution juste et durable du problème du Kampuchea qui ont été réaffirmés par les Nations Unies dans la résolution 37/6.

89. En résumé, ma délégation estime qu'il serait tout à fait approprié que l'Assemblée générale n'examine le point 35 que lorsqu'un règlement politique complet du problème kampuchéen sera intervenu grâce à la prompte mise en œuvre des résolutions pertinentes des Nations Unies et de la Déclaration de la Conférence internationale sur le Kampuchea qui a exprimé les vœux communs de la communauté internationale.

90. M. ALEINIK (République socialiste soviétique de Biélorussie) [*interprétation du russe*] : Comme l'ont déjà relevé de nombreuses délégations au cours du débat général de la présente session et comme on le voit maintenant, alors que nous examinons ce point de l'ordre du jour, la situation en Asie du Sud-Est continue de susciter la profonde préoccupation de la communauté internationale, en raison de la position adoptée par les forces de l'impérialisme et de la réaction. La paix et la stabilité dans cette région sont constamment menacées par suite d'une ingérence permanente de ces forces dans les affaires des Etats souverains de ladite région et de l'accroissement de la tension dans les relations entre les deux groupes de pays — les pays membres de l'ANASE et les pays de

l'Indochine. Certains ici s'efforcent inutilement et sans raison aucune de lier cette situation anormale aux événements qui se sont déroulés au Kampuchea, il y a presque quatre ans, et à la suite desquels le peuple kampuchéen a renversé la clique vénale et sanguinaire de Pol Pot et a emprunté le chemin de la renaissance nationale. Ce n'est pas la présence des forces armées vietnamiennes qui se trouvent provisoirement en République populaire du Kampuchea sur la demande de son gouvernement légitime qui menace la paix et la stabilité en Asie du Sud-Est, mais bien l'ingérence impérialiste et hégémoniste dans les affaires de cette région. Qui ignore donc la politique expansionniste de l'impérialisme américain vis-à-vis des pays et des peuples de cette région du monde ? Les tentatives des Etats-Unis d'utiliser les Etats de l'Asie du Sud-Est pour satisfaire leurs intérêts impérialistes s'inscrivent pleinement dans le cadre général de la politique actuelle du Gouvernement américain vis-à-vis des jeunes Etats indépendants.

91. Washington, proclamant sans vergogne que des régions entières du monde sont des "zones d'intérêt vital" des Etats-Unis, s'efforce de créer de nouvelles bases militaires, d'en reconstruire d'anciennes et de faire participer les pays en développement à ses préparatifs guerriers. L'Asie du Sud-Est — région stratégiquement importante du globe — se trouve être de ce fait, l'un des centres de la fièvre militariste du Pentagone. A propos, ces jours-ci, le chef de cette institution a entrepris un voyage dans divers pays de la région.

92. D'autre part, les forces impérialistes et hégémonistes, avec la complicité de certains milieux de l'ANASE, s'efforcent, par tous les moyens, de remettre au pouvoir, au Kampuchea, la clique criminelle de Pol Pot afin d'empêcher la renaissance du peuple kampuchéen. C'est dans ce but qu'a été créé récemment ce qu'on appelle le "Gouvernement de coalition du Kampuchea démocratique". La nouvelle provocation que constitue le battage fait autour de cette coalition hétéroclite, forgée à la hâte, est une ingérence directe dans les affaires intérieures de la République populaire du Kampuchea.

93. Les adversaires actuels de la paix en Asie du Sud-Est disposent d'un arsenal varié; qu'il s'agisse d'exercer une pression grossière et intense sur le Viet Nam, le Kampuchea et le Laos ou de dresser les uns contre les autres les pays de cette région, ou de recourir, enfin, au chantage et à de constantes provocations. Voilà les causes véritables de la situation qui règne dans cette région du monde. Il est tout à fait évident que, pour normaliser la situation en Asie du Sud-Est, il importe avant tout de mettre fin à l'ingérence extérieure dans les affaires de cette région, à la politique qui pousse à l'affrontement les deux groupes d'Etats de la région, — les pays membres de l'ANASE et les trois pays de l'Indochine, le Viet Nam, le Laos et le Kampuchea.

94. La solution du problème de l'Asie du Sud-Est peut être trouvée grâce au développement du dialogue entre les Etats de cette région, ayant pour base la non-ingérence dans les affaires intérieures et le respect mutuel, et en s'abstenant d'essayer d'imposer sa volonté à l'autre partie. Voilà précisément la politique que mènent la République socialiste du Viet Nam, la République démocratique populaire lao et la République populaire du Kampuchea. Le Viet Nam, le Laos

et le Kampuchea s'efforcent, constamment et sincèrement, d'améliorer leurs relations avec les Etats voisins. Comme ils l'ont déjà fait, en maintes occasions, ils continuent de déclarer qu'ils souhaitent vivre sous le signe de la paix, de l'amitié et de la coopération avec tous leurs voisins. Cependant, ils ne se contentent pas de le proclamer; ils ont agi dans ce sens en faisant, au cours des dernières années, bon nombre de propositions constructives particulièrement pertinentes. C'est ainsi que la République socialiste du Viet Nam et la République populaire du Kampuchea ont fait preuve de bonne volonté en retirant, unilatéralement une partie des forces armées vietnamiennes du Kampuchea. Ces pays sont même disposés à aller plus loin dans cette voie si l'autre partie répond favorablement à cette mesure pacifique.

95. En juillet dernier, lors de la Conférence des ministres des affaires étrangères, qui s'est tenue à Hô Chi Minh-Ville, les trois pays de l'Indochine ont avancé de nouvelles initiatives pacifiques. Ces initiatives ont trait, notamment, à la convocation d'une conférence internationale sur les problèmes de l'Asie du Sud-Est et représentent, indubitablement, une bonne base pour la normalisation de la situation dans cette région, la transformant en une zone de paix et de stabilité. Outre les deux groupes de pays membres de l'ANASE et de l'Indochine, on prévoit la participation à cette conférence internationale des cinq Etats membres permanents du Conseil de sécurité qui déjà ont participé aux conférences internationales précédentes sur l'Indochine, ainsi que celle de l'Inde et de la Birmanie. A cette conférence internationale, on se propose d'examiner toutes les questions portant sur l'Asie du Sud-Est. Les initiatives prises par le Viet Nam, le Laos et le Kampuchea tiennent également compte de la proposition des pays membres de l'ANASE visant à convoquer une conférence internationale. Le plus tôt sera le mieux dans l'intérêt de la paix et la sécurité des Etats et des peuples de cette région.

96. Dans la lettre, en date du 15 septembre 1982, adressée par le Vice-Président du Conseil des ministres et Ministre des affaires étrangères de la République démocratique populaire lao aux Ministres des affaires étrangères des cinq Etats membres de l'ANASE [A/37/477, annexe I] les trois pays de l'Indochine formulent de nouveau, dans un esprit pacifique, des propositions précises visant à aboutir à la réconciliation et à la coopération entre les deux groupes d'Etats de l'Asie du Sud-Est. Il importe de souligner un élément important de ces propositions: elles prévoient en effet, que les Nations Unies apporteront leur contribution à l'instauration de la paix et de la stabilité dans l'Asie du Sud-Est. Cependant, le rôle positif et le prestige des Nations Unies sont sapés du fait que siègent toujours illégalement à l'Organisation les représentants de la clique de Pol Pot, qui incarnent une politique de génocide et de trahison nationale.

97. Ainsi qu'on peut le voir, les propositions réalistes avancées par les trois pays de l'Indochine visant à résoudre, aussitôt que possible, les problèmes de l'Asie du Sud-Est ne manquent pas, tant s'en faut. A l'autre partie maintenant de jouer. Le refus de donner un écho favorable à ces propositions ne peut se justifier par des allusions à la situation prévalant actuellement dans cette région. Si, comme on le prétend, sans

aucun fondement, la situation dans la région est complexe et loin d'être normale, il est d'autant plus important d'adopter sans tarder des mesures décisives et efficaces pour la normaliser.

98. Une chose est sûre : les divergences entre les deux groupes d'Etats de la région peuvent être écartées par la voie du dialogue et de la négociation fondés sur les principes du respect des intérêts légitimes des uns et des autres, de l'égalité et de l'accord réciproque, sans aucune pression ou ingérence extérieure. Nous sommes profondément convaincus que la cause de la paix ne ferait qu'y gagner si les efforts constructifs des Etats de l'Indochine en vue de normaliser la situation, de répandre l'esprit de bon voisinage et de développer la coopération dans cette région étaient complétés par ceux des autres pays de l'Asie du Sud-Est. Il importe que tous les pays de la région fassent preuve de modération, de réalisme et de sens des responsabilités, et que d'autres Etats ne créent pas d'obstacle au développement de ce processus positif qui, en fin de compte, doit aboutir à la solution de tous les problèmes en Asie du Sud-Est. C'est pourquoi nous estimons que contribuer au développement et à l'approfondissement du dialogue entre tous les Etats de l'Asie du Sud-Est doit être l'un des objectifs primordiaux de la politique étrangère des Etats intéressés ainsi que de l'Organisation des Nations Unies.

99. En conclusion, la délégation de la République socialiste soviétique de Biélorussie tient à déclarer à nouveau qu'elle appuie pleinement les initiatives constructives des trois Etats indochinois et qu'elle se félicitera de toutes autres propositions visant à aboutir à la paix, à la stabilité et au développement de la coopération en Asie du Sud-Est de même que dans le monde entier.

100. M. DOBIE (Australie) [*interprétation de l'anglais*] : C'est la troisième fois que l'Assemblée est appelée à discuter de ce point. Mais dans quel but ? Cela n'est toujours pas bien clair. Cette question est tellement générale et ses objectifs déclarés si nobles que personne ne pourra jamais les contester. La délégation de la Malaisie l'a bien dit, l'année dernière : qui, en Asie du Sud-Est, ne souhaiterait vivre en paix ? Quelle personne sensée n'aurait besoin de la stabilité, indispensable au développement ? Qui, dans la région, n'estimerait que la coopération est une garantie du progrès et du bien-être de l'ensemble de la région ?

101. Les propositions formelles ou implicites faites au titre de ce point n'ont rien d'exceptionnel. C'est lorsqu'on passe à la réalisation pratique de ces objectifs que l'accord disparaît et que le désaccord commence. Le Viet Nam et le Laos fondent leurs positions sur l'hypothèse que l'Asie du Sud-Est peut être divisée en deux camps : d'un côté, les cinq Etats membres de l'ANASE et, de l'autre, les trois Etats de l'Indochine avec, suppose-t-on, le Kampuchea de façon irréversible sous l'aile du Viet Nam. Il est compréhensible que les pays membres de l'ANASE aient rejeté cette approche. Pourquoi ne devraient-ils pas le faire ? La division projetée par le Viet Nam est tout à fait artificielle. Il n'y a rien d'irréversible dans la situation au Kampuchea. Le régime en place ne bénéficie pas de la crédibilité internationale et n'a pas d'appui significatif à l'intérieur du pays. Il s'agit d'un régime qui a été installé et qui est contrôlé par le

Viet Nam. C'est un régime qui s'effondrerait immédiatement sans la présence de 200 000 soldats vietnamiens.

102. Cela m'amène à parler de la principale omission dans cette approche vietnamo-laotienne. Dans le memorandum du Vice-Premier Ministre laotien, publié en septembre dernier, la Chine est dénoncée comme étant la cause principale de la tension dans la région. Nous n'avons pas l'intention ici de nous lancer dans le méandre des relations plutôt tendues qui existent entre la Chine et le Viet Nam. Ce que nous pouvons dire à propos de l'Asie du Sud-Est, c'est que la principale cause de tension n'est pas la Chine, mais l'invasion et l'occupation continue du territoire kampuchéen par le Viet Nam. Voilà véritablement le problème central. Il ne s'agit pas d'une chose que l'on peut tout simplement mettre de côté ou obscurcir en prétendant que ces tensions régionales sont uniquement, ou même principalement, le résultat d'une ingérence étrangère. L'ingérence existe, mais il s'agit surtout de l'ingérence du Viet Nam au Kampuchea. Tant que le Viet Nam ne sera pas prêt à faire face à cette réalité, il y aura peu d'espoir de faire de sérieux progrès au sujet des principes qui, d'après le Viet Nam et le Laos, devraient régir les relations entre Etats en Asie du Sud-Est.

103. Bien sûr, il ne peut y avoir aucune objection à ces principes en tant que tels. La plupart d'entre eux sont irréprochables. Qui, par exemple, contesterait le principe du respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de chaque pays en Asie du Sud-Est et celui de la non-agression, de l'égalité, des avantages mutuels et de leur coexistence pacifique ? Qui pourrait nier le droit du peuple de chaque pays de choisir et de développer librement son système politique, social, économique et culturel, ou de décider librement de sa politique intérieure et étrangère, conformément aux buts et aux principes du non-alignement et à ceux de la Charte des Nations Unies ?

104. C'est lorsque nous examinons la situation actuelle en Asie du Sud-Est, et en particulier la situation au Kampuchea, et que nous nous demandons comment sont appliqués ces principes dans la pratique que les difficultés surgissent. Nous nous apercevons alors que l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Kampuchea ont été violées par le Viet Nam, dont les forces militaires ont envahi et continuent d'occuper le Kampuchea, en contradiction flagrante des principes de la Charte. Nous nous apercevons également que le peuple du Kampuchea a été privé de son droit fondamental de choisir librement sa forme de gouvernement et sa propre politique intérieure et étrangère.

105. En bref, il est facile d'accepter de soutenir les principes soi-disant avancés par ceux qui sont à l'origine de l'inscription de ce point. Ce qu'il faut se demander, c'est si le Viet Nam les respectera. Les antécédents du Viet Nam nous donnent peu d'espoir de voir ses paroles suivies d'actions dans ce sens.

106. Pourquoi, alors, ce point a-t-il été inscrit à l'ordre du jour ? Nous sommes obligés de conclure que l'espoir était de réduire les effets de l'adoption de résolutions successives de l'Assemblée générale relatives au Kampuchea et, en plus, de détourner

l'attention internationale de l'occupation du Kampuchea par le Viet Nam. Si tels sont leurs objectifs, le Viet Nam et ses amis ont échoué. La communauté internationale a exprimé ses vues à l'égard du Kampuchea avec éloquence, en adoptant, il y a deux semaines, par 105 voix la résolution 37/6. Il pourrait être juste de penser que, comme les années précédentes, le Viet Nam et ses partisans ne seront pas en mesure de parfaire leurs efforts avec une résolution de leur cru.

107. L'Australie, en tant que pays de la région, partage les objectifs de paix, de stabilité et de coopération en Asie du Sud-Est. Ces objectifs sont au cœur des propositions de l'ANASE tendant à faire de la région une zone de paix, de liberté et de neutralité. Cependant, cette zone de paix ne peut exister que si tous les pays de la région respectent les mêmes règles. C'est ce que le Viet Nam n'a pas fait. Son invasion du Kampuchea a porté un coup aux principes fondamentaux d'une telle zone de paix, de liberté et de neutralité. Elle a porté un coup sévère au développement de relations de bon voisinage. Elle a invité à la suspicion et à la méfiance. Elle a donné un prétexte à des puissances de l'extérieur pour se mêler à cette affaire, que cela plaise ou non au Viet Nam. Elle a bien entendu provoqué l'inquiétude chez les pays voisins plus faibles, dont le tour pourrait venir ensuite.

108. Si le Viet Nam est sérieux dans son désir de promouvoir la paix, la stabilité et la coopération, il faut qu'il reconnaisse que la première mesure nécessaire est le retrait de son armée d'occupation et sa coopération pour régler le problème kampuchéen, conformément au processus convenu aux Nations Unies et à la Conférence internationale sur le Kampuchea.

109. L'Australie souhaiterait très vivement qu'il y ait détente entre l'ANASE et le Viet Nam et le Laos. Les réalités régionales pour le moment sont que

le Viet Nam s'est aligné avec l'Union soviétique. L'Australie souhaiterait que le Viet Nam renverse cette approche et reconnaisse que son avenir est lié à l'existence de relations avec les pays de l'Asie du Sud-Est. Il y a d'importantes questions en litige entre la Chine et le Viet Nam auxquelles l'Australie, bien entendu, n'est pas partie. Mais nous sommes certains que les pays de la région répondront à toute initiative du Viet Nam indiquant qu'il souhaite réellement jouer un rôle plus constructif dans ses relations avec les autres pays de la région. Nous avons dit clairement que pour ce qui est de l'Australie, il n'y a que l'occupation du Kampuchea par le Viet Nam qui nuise aux relations entre l'Australie et le Viet Nam. Il incombe au Viet Nam de faire preuve de sa sincérité en retirant ses troupes du Kampuchea. Le Viet Nam s'apercevra alors que les autres pays de la région sont prêts à répondre à ses préoccupations légitimes en matière de sécurité, dans la mesure où, à son tour, il reconnaîtra les préoccupations et les soucis de ses voisins.

La séance est levée à 17 h 30.

NOTES

¹ A/36/561, annexe.

² A/36/116, annexe, par. 85.

³ Voir A/36/388.

⁴ Voir *Rapport de la Conférence internationale sur le Kampuchea* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.81.I.20), annexe I.

⁵ A/36/86; pour le texte, voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-sixième année, Supplément de janvier, février et mars 1981*, document S/14351.

⁶ A/36/328; pour le texte, voir *Documents officiels du Conseil de sécurité, trente-sixième année, Supplément d'avril, mai et juin 1981*, document S/14547.